

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE

Décret n° 2008-1365 du 19 décembre 2008 relatif aux avances remboursables sans intérêt pour l'acquisition ou la construction de logements en accession à la propriété et modifiant le code de la construction et de l'habitation (rectificatif)

NOR : MLVX0829747Z

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 décembre 2008, édition électronique, texte n° 39, et édition papier, page 19568, 1^{re} colonne :

A l'article 2, 1^{re} ligne, au lieu de : « Le 1^o de l'article R.* 318-10... », lire : « L'article R.* 318-10... » ;

A l'article 3, 8^e ligne, au lieu de : « ... 224... », lire : « ... 244... ».